

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

D A T E : Mardi, le 6 septembre 2016

H E U R E : 19 h 30

L I E U : Hôtel de Ville de Dunham

ÉTAIENT PRÉSENTS : M Pierre Janecek, maire
MM. Kevin Mitchell
Gaston Chamberland
Gérard Dalpé
Mme Maguy Carpentier, conseillers
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loisel

ADMINISTRATION

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

217-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté.

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

218-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le procès-verbal de l'assemblée du mois d'août 2016 soit accepté tel que rédigé, à l'exception de la résolution n° 205-16 où le nom du proposeur et du secondaire sont absents, et devraient être Monsieur le conseiller Neil Perkins (comme proposeur) et Monsieur le conseiller Jacques Beaulieu (comme secondaire).

Adopté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (sujets à l'ordre du jour)

Aucune question posée.

PRÉSIDENTE COMITÉ ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

219-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que Monsieur le conseiller Gérard Dalpé assume la présidence du comité environnement et hygiène du milieu.

Adopté.

COMPTES PAYABLES

220-16 Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la liste des comptes payables au 6 septembre 2016, représentant des déboursés de 328 224.37 \$ soit acceptée et qu'il soit procédé au paiement desdits comptes, par les chèques # 31788 à # 31870 inclusivement.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de ces dépenses pour un montant total de 76 521.12 \$ le solde des dépenses de 251 703.25 \$ ayant fait l'objet d'un certificat antérieur.

SUIVI DES DOSSIERS

Le directeur général donne un compte-rendu sur l'état des dossiers en cours.

ORGANISMES PARAMUNICIPAUX

Les membres du Conseil responsables donnent les principaux dossiers en cours à la MRC, au CLD, à la REGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DES DECHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI et à la FONDATION BMP.

ADMINISTRATION – FINANCES

TRANSFERTS BUDGETAIRES

221-16

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que les transferts budgétaires suivants soient effectués (dépense nette) :

de # 0310320710 (voirie – amélioration de routes) 27 000 \$

transféré aux postes budgétaires :

02 32000 521 (entretien et réparations chemins, rues, trottoirs) 15 000 \$

02 33000 635 (enlèvement neige, produits chimiques)..... 12 000 \$

de # 02 37000 951 (quote-part MRC transport collectif-adapté) 4 430 \$

transféré au poste budgétaire :

02 46000 951 (quote-part MRC cours d'eau) 4 430 \$

Adopté.

RENOUVELLEMENT CONVENTION EXPLOITATION SYSTEME INFORMATIQUE POUR LA BIBLIOTHEQUE AFFILIEE SIMB@ - CRSBPM

222-16

Proposé par Madame la conseillère Maguy Carpentier,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour les bibliothèques affiliées Simb@ à intervenir entre la Ville de Dunham et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc. pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Adopté.

FINANCEMENT TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DE L'EDIFICE DE LA MRC

223-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que la Ville de Dunham avise la MRC Brome-Missisquoi qu'elle retient l'option 2 pour le refinancement de la dette de la municipalité sur le règlement d'emprunt de la MRC, pour les travaux d'agrandissement de l'édifice de la MRC, soit le refinancement pour un terme de 5 ans.

Adopté.

PAIEMENT BRANCHEMENT D'ÉGOUTS MULTIPLEX SYLVAIN MERCIER ET ÉLYSE MICHAUD

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

224-16

et unanimement résolu que la facture pour le branchement, au réseau d'égout municipal, du multiplex de Sylvain Mercier et Élyse Michaud, à l'intersection de la rue Principale et de la rue Pascal-Bernier, soit établie à 2 500 \$, considérant qu'une taxe spéciale (remboursement des coûts des travaux d'égout) a été payée sur une période de 8 1/2 ans, pour la balance des coûts.

Adopté

APPROBATION NOMS DE RUES PRIVEES

225-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le conseil approuve la dénomination des rues privées *des Acacias* (lots 5 895 416, 3 980 858, 3 980 859) et *des Myosotis* (lot 4 238 838) et demande à la COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC de les officialiser.

Adopté.

TRANSPORT

SUBVENTION AIDE A L'AMELIORATION DU RESEAU ROUTIER MUNICIPAL (5 000 \$)

226-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins, pour un montant subventionné de 5 000 \$, et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du MINISTRE DES TRANSPORTS.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Adopté.

RÉFECTION RUE LAPRAIRIE

227-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu qu'un montant maximal de 25 000 \$ soit autorisé pour des travaux de réfection de la rue Laprairie (réfection de fondation sur 250 mètres sans rechargement complet de pierre). Les matériaux seront fournis par la Ville de Dunham pour un coût total d'approximativement 40 000 \$, au lieu du montant de 75 000 \$ indiqué à la résolution n° 201-16 du 8 août 2016.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 710 – ce certificat remplace celui émis avec la résolution n° 201-16

RECHARGEMENT CHEMIN BEATTIE

228-16

Proposé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu qu'un montant approximatif de 30 000 \$ soit autorisé pour l'achat de matériaux pour le rechargement de pierre d'environ 2 kilomètres, sur le chemin Beattie.

Adopté.

Je, Nicole Gingras, trésorier, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux fins de cette dépense au poste budgétaire # 03 10320 710 – ce certificat remplace celui émis avec la résolution n° 201-16

URBANISME

ADOPTION FINALE RÈGLEMENTS 348-16, 349-16, 350-16, 351-16 ET 352-16 DE CONCORDANCE DU PLAN D'URBANISME, ZONAGE, LOTISSEMENT, CONSTRUCTION, PERMIS ET CERTIFICATS

ADOPTION REGLEMENT N° 348-16 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

229-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le règlement n° 348-16 modifiant le plan d'urbanisme afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, soit et est adopté.

Adopté.

ADOPTION REGLEMENT N° 349-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE ZONAGE N° 243-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

230-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le deuxième projet de règlement n° 349-16 modifiant le règlement de zonage n° 243-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, soit et est adopté.

Adopté.

ADOPTION REGLEMENT N° 350-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE LOTISSEMENT N° 244-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

231-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le règlement n° 350-16 modifiant le règlement de lotissement n° 244-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, soit et est adopté.

Adopté.

ADOPTION REGLEMENT N° 351-16 MODIFIANT LE REGLEMENT DE CONSTRUCTION N° 245-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

232-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le règlement n° 351-16 modifiant le règlement de construction n° 245-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, soit et est adopté.

Adopté.

ADOPTION REGLEMENT N° 352-16 MODIFIANT LE REGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS N° 246-03 AFIN DE LE RENDRE CONCORDANT AU SCHEMA D'AMENAGEMENT DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

233-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le règlement n° 352-16 modifiant le règlement sur les permis et certificats n° 246-03 afin de le rendre concordant au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi, soit et est adopté.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE 16-15 – CHANTAL MAILLOUX ET PASCAL DION – 2422 10^E RANG

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

234-16

et unanimement résolu que, suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, soit autorisée la demande de dérogation mineure de Chantal Mailloux et Pascal Dion, afin de permettre l'implantation d'un bâtiment agricole accessoire de 155,92 mètres carrés à 3 mètres de la ligne latérale de lot, en dérogation avec l'article 141 du règlement de zonage n° 243-03, qui prévoit une marge latérale de 10 mètres.

Adopté.

DEMANDE DE DEROGATION MINEURE 16-16 ET PIIA 16-04 – CHRISTIAN VERONNEAU – 3704 PRINCIPALE

235-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que suite à des informations additionnelles, la demande de dérogation mineure soit reportée à une séance ultérieure.

avec les nouvelles informations, et suite à un avis favorable du COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, que **soit autorisée** la demande au PIIA de Christian Véronneau pour permettre l'implantation d'une clôture de moins de 6 pieds de hauteur, de couleur blanche, avec le nom de la galerie d'art inscrit en blanc sur fond orange.

Adopté.

DEMANDE AU PIIA -16-05 – JEAN-LUC DALLAIRE – 3689 PRINCIPALE

236-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que, suite à une recommandation favorable du COMITE CONSULTATIF D'URBANISME (CCU), les travaux suivants, assujettis au PIIA, soient autorisés sur la propriété du 3689 Principale :

- pose d'une clôture de type « Frost » de 1,2 mètre de hauteur, recouverte de végétaux, dans la marge latérale de la propriété, à 1 mètre de la ligne de propriété ;
- pose d'une haie de cèdres en marge avant de la propriété.

Adopté.

237-16

AVIS DE MOTION DEMANDE DE CHANGEMENT DE ZONAGE ZONE R-11

Monsieur le conseiller Gaston Chamberland donne avis de motion à l'effet qu'il présentera ou fera en sorte que soit présenté un règlement modifiant le règlement de zonage pour réviser certaines normes de la zone R-11, afin de permettre un logement au deuxième étage des garages isolés dans cette zone.

Ce règlement pourra être adopté à une séance ultérieure sans qu'il ne soit nécessaire d'en faire lecture complète, si une copie du projet est remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

Adopté.

ENVIRONNEMENT/HYGIÈNE DU MILIEU

DEMANDE DE NETTOYAGE COURS D'EAU CALLAGHAN LOT 3 980 125

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

238-16

et unanimement résolu que le Conseil appuie la demande faite auprès de la MRC BROME-MISSISQUOI par Monsieur Alfonso Gagliano, afin que l'entretien du cours d'eau Callaghan soit effectué sur le lot 3 980 125 du cadastre du Québec.

Que le versement d'un dépôt remboursable de 2 000 \$ soit émis au nom de la MRC BROME-MISSISQUOI.

Le mode de répartition sera déterminé une fois le coût des travaux établi.

Adopté.

SPORTS ET LOISIRS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

CULTURE/PROMOTION TOURISTIQUE

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

SÉCURITÉ PUBLIQUE/COMMUNICATIONS

NOMINATION AUTORITE COMPETENTE APPLICATION REGLEMENT INCENDIE

239-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé,
appuyé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland

et unanimement résolu que Madame Isabelle Gagnon, préventionniste de la firme Palladium, le directeur ainsi que les officiers du service des incendies de la Ville de Dunham soient nommés comme étant les autorités compétentes aux fins de l'application du règlement sur la prévention des incendies.

Adopté.

SUBVENTIONS/APPUI/PARTICIPATIONS

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

VARIA

Aucun point apporté, aucun nouveau dossier discuté.

QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes suivantes ont posé des questions au Conseil :

- M. Jacques Roux
 - problème d'érosion secteur Métivier – Jetté ;
 - travaux rue Laprairie ;
 - dérogation mineure ;
 - branches bordure de rues.

- M. Gilles Nadeau
 - répartition travaux cours d'eau.

- M. Laurent Chatelle
 - déchiquetage de branches ;
 - collecte résidus verts ;
 - vidange des capteurs.

- M. Léo Simoneau
 - problématique de crevaisons dans les chemins de gravier.

- M. Gilles Therrien
 - projet de capteurs chemin Selby (RAPPEL).

- M. Patrick Dion
 - descente publique lac Selby ;
 - service de déchiquetage de branches.

- M. Gilles Gagné
 - fossé route 202 – coin Nicolet.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

240-16

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,
appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

Pierre Janecek, maire

Pierre Loiseau, greffier

Nicole Gingras, trésorier